# PROCÉS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

CALM

242 place des écoles

40170 LIT et MIXE

Réunion à la salle culturelle de LIT et MIXE

Le 18 février 2025 à 14 h

## Accueil et émargement

Le CALM compte à ce jour 231 Adhérents
Nombre d'adhérents présents : 185

Le quorum de 1/3 + 1 est établi à 78 votes
Nombre d'adhérents représentés : 38

Nombre d'adhérents présents et représentés : 223

**Le quorum des 1/3 des adhérents est atteint.**

Ouverture de la séance à 14h 10

## Ordre du jour

** Mot d'accueil des présidents puis minute de silence pour nos chers disparus
** Approbation du PV de l'AG 2024 (en pièce jointe). Vos questions avant l'AG envoyées par mail
** Rapport d'activités et financier puis approbation
** Rapport des vérificatrices aux comptes et approbation
** Rapport d'orientation et approbation
** Appel à candidature au conseil d'administration
** vote des adhérents pour le renouvellement des 1/3 des membres du CA
** Mot de Mr le Maire ou d'un de ses adjoints
** Mot de clôture du président

Pot de l'amitié
Constitution du bureau par le nouveau conseil d'administration
Présentation du nouveau Bureau

## Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée, développe l'ordre du jour et laisse la parole au vice-président.
Mr Thierry FRÉRET demande d'applaudir l'ancienne présidente du Club, Mme Françoise RECORDS, ainsi que l'adjointe au maire de Lit et Mixe, Mme Isabelle LESBATS, présentes à cette assemblée.
Il demande à l'assistance de se lever et de respecter une minute de silence en mémoire de nos adhérents décédés comme il est de coutume chaque année.
Il remercie aussi Mme Marie BALANT qui s'occupe de la vidéo-projection pour la première fois.

## Approbation du procès-verbal de L'AGO de 2024

Le président annonce que l'AGE a déjà été validé par l'AGO en 2024.

Après lecture et quelques explications sur les voyages d'un jour, les voyages plus longs en collaboration avec d'autres clubs et l'atelier numérique qui pourrait reprendre en 2025, le PV de l'AGO est soumis au vote.

**Le PV de l'AGO est approuvé à l'unanimité**

.

## Rapport d'activité pour approbation

• La marche longue est dirigée par Jean-Luc CARTIER (absent) et décrit par Thierry FRÉRET qui participe aussi à cette marche. Tous les lundis à 14h place des écoles à LIT, le départ se fait à pied ou en covoiturage. C'est une marche, dans les environs du village ou dans des endroits plus éloignés. Ces balades durent environ 2h à 2h30 sur 7 à 8 km.

• La petite marche dirigée par Bernard LACOSTE est plus lente et plus courte : 2h à 2h30 pour 5 à 6 km, sur plusieurs sites de Lit et Mixe et des villages environnants. Le départ est à 14h place des écoles à LIT tous les lundis.

• Marc BERTIER-ELIE s'occupe du billard « français » (boule rouge et boule blanche) et donne des leçons. Cette activité se déroule le mardi de 14h à 16h et 4 à 5 personnes y participent pour l'instant.

• Le tarot est animé par Annick LE BACQUER. Un nombre impair de 7 personnes est inscrit. Annick fait appel à d'autres candidats pour combler les parties se composant de 4 joueurs.

• Le jeu de belotte est très bien mené par Isabelle DUPONT qui fait appel aux joueurs par WhatsApp, organise le jeu avec un, deux ou trois groupes de 4 joueurs et met en place les concours avec les clubs des autres villages.

• La chorale présentée par Jean-Pierre LAMARQUE est en demande de participants. Les répétitions de chants se font le mercredi à 16h30 en période d'hiver et à 17h ou 17h30 en saison d'été et pendant 2h environ. La chorale se produit au Kiosque de LIT, à l'EHPAD de LIT et à l'EHPAD de RION des LANDES environ 2 fois par an. L'acoustique de la salle polyvalente ne permet pas une représentation le jour du repas de Carnaval et du repas de Noël. La chorale se produit aussi le jour de la fête de la soupe pour animer cette dernière. Lors de leurs concerts, la chorale rapporte un peu d'argent au club.

• Le club-danse est aussi dirigé par Jean-Pierre LAMARQUE. Il explique que le club existe depuis 23 ans mais leur ancienne association ne pouvait plus leur assurer une continuité d'assurance. Le CALM a accepté de prendre ce club en charge. Les adhérents du club-danse, en plus de la cotisation au CALM, versent un défraiement au professeur. Jean-Pierre fait appel à de nouveaux candidats. La séance est de 1h pour les débutants et 1h pour les confirmés.

• La couture est prise en charge par Michelle BIDAUD et 6 ou 7 personnes sont présentes pour coudre, tricoter, crocheter, confectionner des objets tricotés (oiseaux, cœur, fleurs, sac à main, pulls, robes, etc..). Elles vendent ces articles fait main, lors du vide grenier ou du forum des associations ou simplement à leur atelier. Michelle insiste sur le fait que le local de couture commence à être un peu petit pour le découpage des tissus.

• Ghislaine DUJARDIN prend la parole pour expliquer la fonction de l'atelier décoration. Cet atelier élabore des décorations pour la fête de la soupe, la salle du repas de carnaval, du repas des bénévoles et de la salle polyvalente pour le repas dansant de Noël etc … Des idées originales pour chaque événement qui surprennent toujours les adhérents. Cette année, le repas de Carnaval aura pour thème le Mexique.

Le vice-président commente l'esprit festif du repas de Noël et renouvelle sa demande pour le repas de Carnaval. Il explique que le déguisement mexicain n'est pas obligatoire et que chacun fait à sa façon, déguisement ou pas au choix de chacun.

• La pétanque se joue sur terrain libre le jeudi après-midi à partir de 14h place des écoles. Les petits concours se passent entre les adhérents du CALM. Parfois, 18 personnes sont présentes sur le terrain.

• Thierry FRÉRET organise une sortie à vélo tous les vendredis après-midi avec un rendez-vous à 14h30 place de l'église à LIT. Tous les types de vélos sont acceptés. Les parcours sont de préférence sur les pistes cyclables (Lit ↔ Cap de l'Homy, Lit ↔ Lévignacq ↔Lesperon, etc …) avec un petit goûter à mi-parcours. Un groupe WhatsApp est constitué pour donner les informations nécessaires à cette activité.

• Un site, la Gazette, a été créé pour communiquer des informations aux adhérents participants. Ces informations peuvent être sur la sortie d'un beau livre, d'un bon film, d'un concert, d'une sortie importante, d'une attraction etc … Une réponse n'est pas forcément utile.

• Tous les vendredis, les personnes du bureau se réunissent de 10h à 12h. Les adhérents sont reçus de 11h à 12h pour paiement des cotisations et des voyages ou pour simplement des renseignements.

**Le rapport d'activité est soumis au vote et accepté à l'unanimité**

## Rapport financier pour approbation

La trésorière donne le bilan financier de 2024.
Dans ce bilan il faut retenir quelques chiffres importants positifs.

Recette nette : Fête de la soupe : 1107,57 €
---------- : Vide-greniers : 3854,74 €
---------- : Grillades du Cap : 3729,93 €
Subventions de Lit et Mixe et Uza : 1550,00 €

Dans ce bilan il y a aussi des chiffres importants négatifs à la suite de l'achat d'ordinateurs, de réchauds et de crêpières pour le confort et la conformité du matériel lors des manifestations.

Dépenses : Réchauds et crêpières : - 616,63 €
---------- : Fourniture + ordinateurs - 933,43 €
---------- : Repas des bénévoles : -1025,42 €
---------- : Repas de Carnaval : -2810,56 €
---------- : Repas de Noël : -4675,78 €

Un administrateur demande si éventuellement le club pourrait recevoir aussi une subvention du département ou de la région. Cette question est notée et sera étudiée.

Les vérificatrices aux comptes, Christiane LACOSTE et Valérie WUILLAUME, en présence du président et des trésorières ont vérifié les comptes.
Ce jour, Mme Christiane LACOSTE et Mme Valérie WUILLAUME ont déclaré l'exactitude des comptes.

**Le rapport financier est soumis au vote et validé à l'unanimité.**

## Rapport d'orientation et approbation

Le président annonce que l'on ne pourra plus utiliser les vitrines réfrigérées. Le Comité des fêtes ne prête plus leurs vitrines pour motif qu'elles sont trop souvent déplacées. Les autres associations ont donc décidé d'acheter 2 vitrines, 1 mixeur pour la pâte à crêpes, et 1 friteuse supplémentaire.
L'association des Voix du Marensin a profité de promotion pour acheter ce matériel dont le prix total sera partagé avec une dizaine d'associations. Le coût s'élève entre 600 et 700 € par association.

Le 6 février 2025, le CA a voté à l'unanimité cette participation budgétaire.
Le budget de Génération Mouvement est de 1500 € pour 200 adhérents.
Le budget de chaque activité est maintenu.
Le budget de chaque manifestation est également maintenu.
Dans la mesure du possible, le paiement du bus par le CALM lors de sortie frontière est maintenu.

Dates des repas et manifestations 2025 :
* Repas de Carnaval le mardi 4 mars
* Fête de la soupe le samedi 26 avril
* Vide-greniers le dimanche 29 juin
* Grillades du Cap de L'Homy le mercredi 13 août
* Repas des bénévoles le mercredi 15 octobre
* Collecte banque alimentaire le vendredi 28, le samedi 29 et le dimanche 30 novembre
* Repas de Noël le vendredi 19 décembre

Mme Christine BOBÉE qui s'occupe de la commission voyage fait le point sur les sorties passées ou prévues mais pour certaines annulées fautes de participants.
Christine donne la liste des sorties 2025 en cours ou déjà confirmée. Elle explique que les voyages de plusieurs jours sont partagés avec plusieurs Club de villages environnants pour occuper le plus possible de sièges dans le bus.
La sortie Carnaval de Nice est confirmée avec un départ le 25 février jusqu'au 01 mars 2025.

Des voyages d'un jour sont programmées sur une liste qui a fait l'objet d'un sondage :
* Une journée à AZPEITIA (Espagne) le mercredi 14 mai 2025 pour un tarif entre 62 et 70 €.
* Une journée frontière à IBARDIN avec visite des caves de CIBOURE et après-midi shopping le vendredi 20 juin 2025 pour un tarif entre 45 et 50 €.
* Une journée à ARAMITS pour la fête des bergers le dimanche 21 septembre 2025 pour un tarif entre 45 et 50 €.

Les tarifs mentionnés aujourd'hui sont susceptibles de modification selon le nombre de participants.

Le voyage au Portugal du lundi 22 septembre au lundi 29 septembre 2025 est confirmé avec 18 personnes de Lit et Mixe : voir le tarif au bureau du Club. Des places sont encore disponibles à ce jour.

Le président informe qu'une participation du CALM pour la sortie frontière, sera décidée suivant les comptes et l'acceptation par le CA.

**Le vote du budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

**Pour information**
Le président fait part de son souhait de reprendre l'atelier numérique du Club. Une information à ce sujet sera envoyée aux adhérents.
Un atelier de sophrologie pourra se tenir au Pavillon Landais 2 fois par mois.

## Vote des adhérents pour l'élection des 1/3 des membres sortant du CA

Après appel à candidature, **le conseil d'administration est élu à l'unanimité** : 19 anciens membres renouvelés et 2 nouvelles élues.

**Membres sortants :**

| | | |
|---|---|---|
| Blanche AUGIER | Bernadette CASASSUS | Isabelle DUPONT |
| Thierry FRÉRET | Jean-Pierre LAMARQUE | Jean LASSURGUÈRE (démissionnaire) |
| Éric SUBILEAU | Marc THIBAUX (absent et non adhérent à ce jour) | |

**Membres élus ou réélus**

| | | |
|---|---|---|
| Blanche AUGIER | Bernadette CASASSUS | Catherine DUBOSCQ |
| Isabelle DUPONT | Thierry FRÉRET | Arlette SOMBRET |
| Éric SUBILEAU | Jean-Pierre LAMARQUE | |

**Membres du nouveau conseil d'administration**

| | | |
|---|---|---|
| Blanche AUGIER | Marie BALANT | Josiane BALDIN |
| Marc BERTIER-ELIE | Michelle BIDAUD | Christine BOBÉE |
| Thierry BONNEVAL | Bernadette CASASSUS | Laszlo DEUTSCH |
| Jean-Louis DUBERTRAND | Catherine DUBOSCQ | Isabelle DUPONT |
| Françoise FRÉRET | Thierry FRÉRET | Jean-Pierre LAMARQUE |
| Annick LE BACQUER | Marie-Aude LESOURD | Claudine MALLORANT |
| Anne-Marie MONTAUT | Arlette SOMBRET | Éric SUBILEAU |

### Mot de l'adjointe au Maire

Mme Isabelle LESBATS adjointe au Maire de Lit et Mixe prend la parole et remercie le Club d'être aussi dynamique.
Elle développe la restructuration au niveau des écoles et le déménagement du CALM dans le préfabriqué modulable de type « Algeco ». Mr le Maire avait déjà débattu de ce sujet lors d'une réunion d'un CA du CALM. Ce bâtiment modulaire sera aménagé selon les besoins du Club. Ce déménagement pourrait se faire avant la fin de l'année 2025.
La boite aux lettres du Club serait positionnée dans le parc de la mairie.

Laszlo DEUTSCH décrit son arrivée dans le Club et remercie Marie-Aude LESOURD pour sa bonne idée sur la mise en place de la fête de la soupe. Il annonce aussi une nouvelle manifestation en cours : « la fête de la musique à scène ouverte ».

**Clôture de la séance : 16h15**

Le président demande aux adhérents de se réunir dans la pièce de réception pour un pot de l'amitié pendant l'élection du bureau.

Le bureau est élu par le nouveau conseil d'administration.
À la suite de cette élection le président présente le nouveau bureau aux adhérents présents.

### Nouveau bureau

| | | | |
|---|---|---|---|
| Thierry BONNEVAL | élu président | Bernadette CASASSUS | élue secrétaire |
| Thierry FRÉRET | élu vice-président | Françoise FRÉRET | élue secrétaire adjointe |
| Blanche AUGIER | élue trésorière | | |
| Annick LE BACQUER | élue Trésorière adjointe | | |